



Communauté de Communes de l'Oise Picarde

COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 18/01/2021

L'an deux mille vingt et un, le dix-huit janvier, à dix-huit heures, le conseil communautaire, légalement convoqué le douze janvier, s'est réuni au nombre requis par le code général des collectivités territoriales, à la salle polyvalente de Bonneuil-les-Eaux, sous la présidence de Jean CAUWEL.

Délégués titulaires présents : Vincent NOEL (Abbeville-Saint-Lucien), Dominique DUFRESNES, Béatrice LINARD, (Ansauvillers) ; Bernard PELOU (Bacouël) ; Laurent TRIBOUT (Beauvoir) ; Nicole CORDIER, Hervé BOYAERT (Bonneuil-les-Eaux), Vincent LOISEL (Bonvillers) ; Jean CAUWEL, Marie José AUBET, Annie BRUGAIT, Dominique RENARD, Françoise VAN CANNEYT, Philippe DELANNOY, Jacky DANEZ, Valérie DEFOSSEZ, Philippe BARBIER, Virginie MACHU, Eric DARRAS (Breteuil), Jean-Pierre RICARD (Breteuil) ; Thierry VANDEPUTTE (Broyes) ; Francis MENU (BUCAMPS), Dominique COMMELIN (Campremy) ; Eric TRIBOUT (Catheux), Jacques TAVEAU (Chepoix) ; Brigitte FLAMENT (Choqueuse-les-Bénards) ; Jean-Baptiste CARPENTIER (Conteville) ; Eric TOURAIN (Cormeilles) ; Marc CAGNARD (Croissy sur Celle) ; Jean PUPIN (Domeliers) ; Sylvain GERMAIN (Esquennoy) ; Eric PIERRET (Fléchy) ; Mikaël FEIGUEUX, Nadine BAZIN (Froissy) ; Luc VENTRE (Gouy-les-Groseillers) ; Simon CALLAIS (La Herelle) ; Jean-Pierre NIGRO (La-Neuveville-Saint-Pierre) ; Jean Pierre GREVIN (Le Crocq) ; Mathieu BOUREUX (Le Gallet) ; Philippe GHEERAERT (Le Mesnil St Firmin) ; Emilie DUBOURGET (Le Quesnel-Aubry) ; Gérard LEVOIR (Maisoncelle-Tuileries) ; Renée GERARD (Mory-Montcrux) ; Philippe JACQUIER (Noiremont) ; Corinne LONGFILS (Noyers-Saint-Martin) ; Arlette DEVAUX (Oroër) ; Alain VASSELE (Oursel-Maison) ; Xavier TRIPET (Paillart) ; Virginie GAUDEFRIN (Plainville) ; Dominique GAUDEFROY (Puits-la-Vallée) ; Marc-Philippe RIBEIRO (Reuil-sur-Brèche) ; Maurice MEULIN (Rouvroy-les-Merles) ; Hervé COMMELIN (Saint-André-Farivillers) ; Pierre DUGROSPREZ (Sainte-Eusoye) ; Pierre MASSCHELEIN (Tartigny), Nadine GUIGOT (Thieux), Jean-Pierre POSTEL (Troussencourt) ; André LIPPENS (Viefvillers) ; Reynald OUVRY (Villers-Vicomte) (58 membres).

Délégués suppléants présents (avec voix délibérative) : Marielle MARTIN remplace Maïlys DERIVRY (Hardivillers) ; Benoît BOYENVAL remplace Patrick GUIBON (Montreuil-sur-Brèche) ; Denis PYPE remplace Alain VASSELE (Oursel-Maison) au départ de ce dernier ; Isabelle WARNIER remplace Nadège MALHOMME (Rocquencourt) ; Richard PAUWELS remplace Vasco ANTUNES (Sérévillers) ; Bernard LE CONTE remplace Guillaume MENARD (Vendeuil-Caply) ; (5 à 6 membres).

Pouvoirs : Philippe HUBERT (Ansauvillers) à Dominique DUFRESNES, Jannie ANCELLIN (Breteuil) à Virginie MACHU (Breteuil), Jacques TAVEAU (Chepoix) à Jean CAUWEL (Breteuil) pour le premier point ; Sylvie LECLERC (Fontaine-Bonneleau) à Eric TRIBOUT (Catheux) ; Jacques TEINIELLE (Noyers-Saint-Martin) à Corinne LONGFILS (Noyers-Saint-Martin) (5 puis 4 pouvoirs).

Délégués titulaires absents excusés non représentés, sans transmission de pouvoir : Guillaume SAGUEZ (Blancfossé), Corinne DELATTRE (Esquennoy) (2 membres)

Le quorum étant atteint, le conseil peut valablement délibérer.

Monsieur Dominique DUFRESNES est désigné secrétaire de séance

Le Président donne lecture des décisions qu'il a prises depuis la dernière réunion.

2021-01-18-01 Procès-verbal de la dernière séance

Il est proposé de l'adopter tel qu'il a été transmis. Après délibération, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Arrivée de Monsieur TAVEAU.

2021-01-18-02 Débat d'orientations budgétaires et bilan sur la parité

- Débat d'orientations budgétaires

La note a été transmise à tous les délégués. Monsieur Alain VASSELLE a quitté la salle avant le vote. Il a été remplacé par son suppléant, Monsieur Denis PYPE. Après délibérations, le débat d'orientations budgétaire est acté par les membres du conseil communautaire par 66 voix « oui » et 2 voix « non » (Francis MENU et Jean-Pierre NIGRO).

- Bilan sur la parité sur le territoire

La note a été transmise à tous les délégués. Après délibérations, le bilan sur la parité a été acté par les membres du conseil communautaire par 65 voix « oui » et 3 voix « non » (Francis MENU, Hervé COMMELIN, Pierre MASSCHELEIN).

Affaires de développement économique

○ 2021-01-18-03 Subventions FISAC

Dans le cadre du FISAC, le dernier comité d'attribution, réuni le 15 décembre 2020, a émis un avis favorable pour le dossier Boucherie DOUCHET à NOYERS SAINT-MARTIN et a décidé d'octroyer les subventions suivantes :

- Dépense subventionnable : 23 321 € HT
- Dont FISAC : 4 712 €
- Dont CCOP : 4 712 €

Il est proposé de valider ces subventions accordées au titre du FISAC. Après délibération, ces propositions sont adoptées par 63 voix « pour », 3 voix « contre » (Jean-Pierre RICARD, Gérard LEVOIR, Jean-Pierre POTEL) et 2 abstentions (Jean-Pierre NIGRO et Pierre MASSCHELEIN).

○ **2021-01-18-04 Subventions covid-19**

Original's - Breteuil	500
Ks Vata(Prado) - Breteuil	500
Pro net car - Breteuil	500
Dual Concept	500
Matt'line fleurs - Breteuil	500
L Estim de Soi -Noyers st Martin	500
Mahefa - Hardivillers	500
Lucas Chasseur - Breteuil	500
Le Moulin aux Moines - Croissy sur celle	500
CMCN Bleu minute - Breteuil	500
Reveil du Rossignol - Tartigny	500
Coiff' MH - Breteuil	500
Henri Mag Press - Breteuil	500
Marie Coiff'Ongles - Bacouel	500
Hair Line coiffure - Breteuil	500
Dumur Cyril - Chepoix	500
L'Acapulco - Breteuil	500
Demontreuille Laurent - Montreuil sur Brèche	500
Vision Auto Ecole - Froissy	500
Bar du Pont de l'Enfer - Breteuil	500
Le Lounge - Breteuil	500

Eric Coiffure - Breteuil	500
Megan'coiff - Montreuil sur Brèche	500
Abilée Decors - Catheux	500
L'Hostal - Breteuil	500
Auto ecole Tatin - Breteuil	500
l'Adresse - Breteuil	500
Davesne Marine coiffure - Oroër	500
Fée comme si - Breteuil	500
Marveline Beauvoir	500
Temps d'Images - Breteuil	500
Studio Bonvoisin - Breteuil	500
Olivier Coiffure - Breteuil	500
Original's - Breteuil	500
Matt'Line Fleurs - Breteuil	500

Il est proposé de valider ces subventions pour les entreprises. Après délibération, ces subventions aux entreprises, pour leur apporter une aide face au covid-19, sont adoptées par 65 voix « pour », 1 voix « contre » (Jean-Pierre POSTEL), et 2 abstentions (Jean-Pierre NIGRO et Maurice MEULIN).

○ **2021-01-18-05 : avenant à la convention de délégation de compétence**

Le conseil régional a délibéré en date du 10 avril 2020, sur la délégation à titre exceptionnel et temporaire aux EPCI et Communes qui le demanderont de l'attribution des aides aux entreprises touchées par les conséquences du COVID-19 sur leur territoire respectif selon des modalités fixées par une convention à conclure entre la Région et les intéressés,

Le Président de la CCOP en date du 19 mai 2020 a pris une décision de se joindre au dispositif prévu par la région, et a signé la convention.



Communauté de Communes de l'Oise Picarde

Vu la délibération N° 2020.02131 du Conseil Régional en date du 19 novembre 2020, décidant de prolonger jusqu'au 30 juin 2021 la délégation exceptionnelle de compétence accordées aux Communes/EPCI/Départements en matière d'attribution des aides à destination des entreprises de leur territoire touchées par les conséquences du COVID 19, il est proposé de solliciter du conseil communautaire l'autorisation pour le Président de signer un avenant avec la région afin de prolonger la durée de la délégation de compétence accordée à titre exceptionnel à la CCOP (les éléments ont été transmis en annexe de la convocation).

Après délibération, cette proposition est adoptée par 65 voix « pour » et 3 abstentions (Jean-Pierre RICARD, Jean-Pierre NIGRO et Maurice MEULIN), et Monsieur le Président est autorisé à signer l'avenant.

Affaires financières

○ 2021-01-18-06 Décisions modificatives sur les budgets

BUDGET SPANC : décision modificative n°3					
SECTION FONCTIONNEMENT					
Dépenses			Recettes		
Article	Montant	Objet	Article	Montant	Objet
66111	-1 800,00	Intérêts emprunts			
6541	830,00	Admission en non valeur			
6542	970,00	Admission en non valeur			
Total	0,00		Total	0,00	

Il est proposé de valider cette décision modificative. Après délibération, cette proposition est adoptée par 66 voix « pour » et 2 abstentions (Jean-Pierre NIGRO et Francis MENU).

○ 2021-01-18-07 Subventions d'équilibre aux budgets annexes

Budget 2020 Parc de la Belle Assise : 261.055€ maxi

Budget 2020 Centre aquatique Philippe Loisel : 700.695€ maxi

Budget 2020 Gite de la Butte : 104.363€ maxi

Budget 2020 Abbaye : 92.320€ maxi

Budget 2020 Service archéologique et Musée : 353.392€ maxi

Budget 2020 ZA de Breteuil : 271.379€

Soit un total de : 1.783.204€ maxi

Il est proposé de voter ces subventions d'équilibre sur les budgets annexes 2020. Après délibération, ces propositions sont adoptées par 64 voix « pour » et 4 abstentions (Francis MENU, Sylvain GERMAIN, Jean-Pierre NIGRO, et Renée GERARD).



Communauté de Communes de l'Oise Picarde

○ **2021-01-18-08 Demandes de subventions**

Il est proposé de solliciter l'Etat, au titre de la DSIL, pour :

- L'aménagement de la maison de santé pour recevoir un cabinet de radiologie, et modifier le portail

Les éléments financiers n'ayant pu parvenir aux membres de l'assemblée à temps, cette délibération est remise à la prochaine séance.

- La rénovation du centre aquatique Philippe Loisel

Les éléments financiers n'ayant pu parvenir aux membres de l'assemblée à temps, cette délibération est remise à la prochaine séance.

- La construction d'ombrières en panneaux photovoltaïques sur parking, cheminement piéton, et le terrain annexe pour l'alimentation électrique du centre aquatique

Dépenses HT :

- Travaux	290.600,00€
- Honoraires de maîtrise d'œuvre SE60	8.700,00€
• Total travaux HT	299.300,00€

Recettes HT :

- Etat – DSIL (33% x 290.600)	95.868,00€ (32%)
- Département (37% x 290.600)	107.522,00€ (36%)
- Autofinancement	95.910,00€ (32%)
• Total recettes HT	299.300,00€

Il est demandé de solliciter un complément de DSIL pour financer cette opération. Après délibération, les membres du conseil communautaire adoptent cette proposition par 65 voix « pour », 1 voix « contre » (Jean-Pierre NIGRO), 2 abstentions (Francis MENU, Maurice MEULIN).

○ **2021-01-18-09 Attributions de fonds de concours et de subventions**

Fonds de concours Petit patrimoine :

- Bacouël, 1.044,86 euros pour la réfection du mur de la mare

Cette proposition est adoptée par 67 voix « pour », 1 voix contre (Laurent TRIBOUT).

- Bonneuil-les eaux, 1.500 euros pour le puits

Cette proposition est adoptée par 66 voix « pour », 1 voix « contre » (Isabelle WARNIER), 1 abstention (Maurice MEULIN).



Communauté de Communes de l'Oise Picarde

- Oroër : 1.500 euros pour la rénovation du mur du cimetière

Cette proposition est adoptée par 67 voix « pour » et 1 abstention (Maurice MEULIN).

- Noyers st Martin, 1.500 euros pour la restauration du monument aux morts

Cette proposition est adoptée par 66 voix « pour » et 2 abstentions (Corinne LONGFILS).

- Fontaine-Bonneleau, 1.500 euros pour la restauration du monument aux morts

Cette proposition est adoptée par 67 voix « pour » et 1 voix « contre » (Jean-Pierre NIGRO).

Fonds de concours à la ville de Breteuil pour le BAC de Breteuil

Le projet d'animation du BAC de Breteuil par l'AMEVA est prévu sur 3 ans. Le reste à charge de la ville de Breteuil sur 3 ans est d'environ 40.000€. Le BAC de Breteuil est alimenté par 20 communes, plus Breteuil. Le captage étant situé sur Breteuil, c'est donc la commune qui porte le projet intéressant les 20 autres communes. La ville de Breteuil sollicite donc un fonds de concours de 50% du reste à charge auprès de la CCOP pour l'aider à financer les coûts afférents à cette animation financée par ailleurs à 70% par l'Agence de l'Eau Artois Picardie. Il est proposé de voter ce fonds de concours. Après délibération, cette proposition est adoptée par 63 voix « pour », 1 voix « contre » (Jean-Pierre POSTEL), et 4 abstentions (Sylvain GERMAIN, Luc VENTRE, Jean-Pierre NIGRO, et Maurice MEULIN).

Subventions aux associations :

- 500 euros pour les Amis de Vendeuil-Caply

Cette proposition est adoptée par 66 voix « pour », 1 voix « contre » (Jean-Pierre RICARD) et 1 abstention (Jean-Pierre NIGRO).

- Dans le cadre d'une demande au LEADER : 1.800 euros pour la compagnie du « Théâtre en l'air »

Cette proposition est adoptée par 60 voix « pour », 2 voix « contre » (Hervé COMMELIN, Jean-Pierre POSTEL) et 6 abstentions (Jean-Pierre RICARD, Francis MENU, Sylvain GERMAIN, Eric PIERRET, Maurice MEULIN, Pierre MASSCHELEIN).

- o **2021-01-18-10 Vente d'une remorque d'occasion**

Il est proposé de vendre une remorque d'occasion à Mr Pierre Dugrosprez pour 1.000€. Cette proposition est adoptée par 60 voix « pour », 3 voix « contre » (Laurent TRIBOUT, Jean-Pierre RICARD, Jean-Pierre POSTEL), et 5 abstentions (Virginie MACHU, Eric PIERRET, Luc VENTRE, Marc-Philippe RIBEIRO, Maurice MEULIN).

Affaires de ressources humaines



Communauté de Communes de l'Oise Picarde

○ **2021-01-18-11 Création d'un poste**

Il est sollicité du conseil communautaire la création d'un poste d'adjoint du patrimoine à temps complet pour le musée, à partir du 18/1, afin de pouvoir conserver un agent en contrat chez nous depuis 4 ans.

La personne a effectué des contrats successifs pour remplacer des agents absents de niveau B, catégories qui nécessitent la réussite à un concours ou à un examen professionnel.

Cet agent a un master 2 d'histoire, et convient à la direction du musée dans les missions d'animation qui lui sont confiées.

Ayant épuisé la possibilité de recourir aux contrats, nous lui avons proposé un recrutement direct en catégorie C, tout en l'incitant à passer les concours de catégorie B correspondant à son emploi actuel.

Cet agent réside dans le secteur, ce qui est important pour stabiliser les équipes de terrain.

Il est proposé de valider cette proposition de création de poste. Après délibération, cette proposition est adoptée par 63 voix « pour », 1 voix « contre » (Jean-Pierre POSTEL), 4 abstentions (Sylvain GERMAIN, Mathieu BOUREUX, Denis PYPE, Maurice MEULIN).

○ **2021-01-18-12 Convention de mise à disposition d'un technicien pour le suivi de l'animation sur le BAC de Breteuil**

Le Bassin d'Alimentation du Captage de Breteuil a été déclaré « Captage Grenelle ». Le captage d'eau potable situé à Vendeuil-Caply, reçoit les eaux souterraines des 21 communes situées en amont.

Il est proposé d'autoriser le Président à signer une convention de mise à disposition d'un technicien du SPANC auprès de la ville de Breteuil, à titre gratuit, pour assurer le suivi technique de l'opération dont la direction a été confiée à l'AMEVA (les éléments de ce dossier ont été transmis aux membres en annexe). Après délibération, cette proposition est adoptée par 65 voix « pour », 2 voix « contre » (Nicole CORDIER, Jean-Pierre POSTEL), et 1 abstention (Jean-Pierre NIGRO).

Affaires d'environnement

○ **2021-01-18-13 Convention d'AMO avec l'AMEVA pour le schéma de gestion des eaux pluviales**

Dans le cadre de l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), la Communauté de communes de l'Oise Picarde (CCOP) a pour projet d'intégrer la gestion des eaux pluviales dans l'aménagement de son territoire.

Afin d'y parvenir, la CCOP souhaite engager une étude préalable à la réalisation de son Schéma Directeur de Gestion des Eaux Pluviales (SDGEP) à l'échelle des 52 communes de son territoire.



Communauté de Communes de l'Oise Picarde

Cette étude a pour objectif principal d'appréhender la gestion des eaux pluviales de façon globale et cohérente à l'échelle de la Communauté de communes en intégrant la notion de bassin versant. Sa conception, en lien étroit avec celle du PLUi, permettra de prendre en compte les contraintes inhérentes à la gestion du pluvial vis-à-vis de la situation actuelle et mais également future. Cette démarche visera à limiter les risques d'atteinte aux biens et personnes mais également à respecter les objectifs de qualité des milieux récepteurs et contribuera à la préservation de la ressource en eau.

L'ensemble des éléments produits trouvera sa traduction au sein des différentes pièces du PLUi (diagnostic, PADD, OAP et règlement). Pour cela une collaboration étroite sera mise en place entre les bureaux d'étude en charge de l'élaboration du PLUi et du volet Eaux pluviales.

L'EPTB Somme - Ameva en tant qu'Assistant à Maîtrise d'Ouvrage du volet pluvial sera le garant de cette collaboration et de la validité technique des rendus. Par ailleurs, il dispose aujourd'hui de toutes les compétences et connaissances nécessaires aux différentes thématiques abordées dans ce type de démarche : l'animation des SAGE, la gestion des milieux aquatiques, du risque inondation, de l'eau potable et de l'assainissement des eaux usées ou encore de la maîtrise du ruissellement.

Le montant de la prestation d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage est fixé à 19.915€ nets de taxes. Les éléments de ce dossier ont été fournis en annexe.

Il est proposé d'autoriser le Président à signer la convention d'AMO avec l'AMEVA. Après délibération, cette proposition est adoptée par 65 voix « pour » et 3 abstentions (Jean-Pierre NIGRO, Philippe JACQUIER et Maurice MEULIN), et le président est autorisé à signer tous les éléments relatifs à cette convention.

Informations diverses

Changement d'un délégué au SMOPP : Mr le Président explique que lors de l'installation du conseil communautaire, Mr Guillaume MENARD, hospitalisé, n'avait pu faire valoir sa candidature au poste de délégué du conseil communautaire auprès du SMOPP. En qualité de Vice-Président aux affaires d'urbanisme, il est indispensable qu'il puisse faire partie de la délégation. Il demande à l'un des délégués titulaires et suppléants de bien vouloir lui laisser sa place. Madame AUBET consent à démissionner. Mr le président portera donc à l'ordre du jour du prochain conseil communautaire le remplacement de Madame AUBET auprès du SMOPP.

Motion contre le développement des éoliennes : Mr le Président propose un texte aux élus. Quelques légères modifications y sont apportées, et le texte est validé par 60 voix « pour » et 8 abstentions.

Monsieur le Président clôt la réunion à 20h10.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits